

Les deux gouvernements se sont entendus pour appliquer des stratégies à long terme visant à accroître les possibilités d'échanges et les débouchés pour l'industrie canadienne aussi bien que coréenne grâce au transfert et à la diffusion de la technologie et à la coopération en matière de R-D. Ces stratégies sont les suivantes :

- établir des relations durables aux niveaux des gouvernements, des universités et des industries au moyen de visites régulières et d'échanges,
- instaurer un échange bidirectionnel d'information d'actualité sur les secteurs cibles et sur les pratiques commerciales correspondantes, et
- réaliser des événements de rapprochement soigneusement planifiés.

Dans l'esprit des stratégies à long terme susmentionnées, les deux gouvernements ont convenu, dans un premier temps, de joindre leurs efforts dans deux domaines différents en vue : (i) de concilier leurs démarches visant à faciliter l'échange d'information pertinente au bénéfice de leur secteur privé et de leurs établissements de recherche respectifs, et (ii) d'entreprendre des activités spécifiques de coopération en ce qui a trait à la commercialisation des technologies.

Les deux gouvernements ont souligné plus particulièrement l'utilité d'accroître les échanges d'information en facilitant la circulation des renseignements sur les technologies disponibles dans chacun des deux pays, sur les fournisseurs et les clients potentiels de même que sur les technologies étrangères convoitées.